

Un nouveau Pape

Le 8 mai dernier, le 267^{ème} pape de l'Église catholique a été élu, en la personne de Léon XIV. Aussitôt, réseaux sociaux aidant, tout un chacun scrutait une personnalité jusque-là inconnue. De ses premiers faits et gestes, d'aucuns faisaient large interprétation ; ils jugeaient, ils supputaient, et bientôt – trop tôt – ils jugeaient. En ressortait alors davantage les pensées de leur cœur qu'une analyse objective, impossible car prématurée.

Ainsi, les premiers s'enthousiasmaient de voir le tout nouveau Pape apparaître, à l'inverse de François, revêtu des ornements de sa charge ; ils s'extasiaient du fait qu'il bénisse la foule, plutôt que de demander à la foule de le bénir, tel son prédécesseur. Et pour comble de leur joie, voici que le tout nouveau élu priait un *Ave Maria* depuis la loggia. Il n'en fallait pas plus à ces « analystes » pour déceler en lui un pape restaurateur, dont il est vrai l'Église se languit.

D'autres remarquèrent qu'en ses premiers mots, Léon XIV avait évoqué la synodalité ; ou encore qu'en son discours aux cardinaux, il indiquait vouloir marcher sur le chemin ouvert par Vatican II. N'est-il pas d'ailleurs une « créature » du pape François ? Il ne leur en fallait pas davantage pour se désintéresser à tout jamais du

nouveau pape, désormais définitivement condamné à leurs yeux.

Tel fut le triste spectacle laissé par certains « experts » du Web. Outre le fait qu'on ne juge pas de la densité d'une pluie à ses premières gouttes, outre que mots et mozzettes ne sauraient être de fiables critères de jugement, il importe de rappeler que l'heure n'est pas au jugement, mais à la prière ; pour le pape et pour l'Église. Seule d'ailleurs cette prière, enracinée en celle

du Christ pour Pierre, donnera de discerner ce qu'est appelé à être le Pape aujourd'hui, ce que nous sommes en droit d'attendre de lui : *Pour toi, quand tu seras revenu, confirme tes frères dans la foi* (Lc 22, 32).

En ce soir du Jeudi Saint, Jésus avait en effet annoncé le reniement de Pierre : *Simon, Simon, voilà que Satan t'a demandé pour te cribler, tel le froment ; Moi cependant, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas*. Puis Il avait aussitôt ajouté : *Pour toi, quand tu seras revenu, confirme tes frères dans la foi* (Lc 22, 31-32). Confirmer ses

frères dans la foi, là est la grande mission du Pape, de tout Pape, et donc le Léon XIV. C'est ce que le Christ attend de lui en tout premier lieu, et nous à sa suite.

Abbé P. de LA ROCQUE



Léon PP. XIV
8 maggio 2025

Quand tu seras revenu, confirme tes frères dans la foi (Lc 22, 32)

Simon, Simon¹, voilà que Satan t'a demandé pour te cribler, tel le froment² ; Moi cependant³, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Pour toi, quand tu seras revenu, confirme tes frères dans la foi (Lc 22, 31-32).

Nul doute qu'en ces dernières décennies, la hiérarchie ecclésiastique prise dans son ensemble ne soit devenue semblable à Simon, chancelant devant une simple esclave du monde. Le message officiel de l'Église a en effet été soumis aux fourches caudines de la bien-pensance du monde, quitte à renier l'enseignement du Maître, et donc les promesses à lui faites. Si ce reniement n'enlève rien à l'assistance de Notre-Seigneur sur l'Église, il n'en reste pas moins que de Pierre, le Christ comme nous-mêmes attendons que, revenu, il confirme l'Église dans sa foi. Qu'est-ce à dire ? L'expression – et la mission – *confirmer ses frères dans la foi* s'entend triplement, selon les trois dimensions que la foi est appelée à prendre en chaque âme, comme dans l'Église en son ensemble.

Bien sûr, la foi est d'abord une adhésion à la Révélation que Dieu fit de lui-même en Notre Seigneur Jésus-Christ, et du salut qui ne se trouve qu'en lui. En ce sens, confirmer ses frères dans la foi revient à prêcher contre vents et marées – à temps et à contre-temps (2 Tm 4, 2) – ces vérités d'éternité qu'on appelle dogmes, sans lesquelles il ne saurait y avoir de salut : *Celui qui ne croira pas sera condamné* (Mc 16, 16). En cette mer agitée par des vents d'idéologies mortifères, en ces temps où les fausses doctrines

sont foison jusque dans le temple de Dieu, il revient au Pape de nous écarter des récifs de l'hérésie comme des tourbillons du relativisme ; et donc de les dénoncer, tel le bon pasteur mettant en garde contre les loups revêtus de peaux de brebis (cf. Mt 7, 15).

Confirmer la foi de ses frères ne s'arrête pas à ce seul aspect. La foi en effet, loin de se limiter à une doctrine, si divine soit-elle, est appelée à devenir principe de vie : *Le juste vit de la foi* (He 10, 38). La foi devient alors fidélité, fidélité à la loi salvifique de Dieu : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements* (Jn 14, 15). Outre la défense du dogme face aux hérésies, confirmer ses frères dans la foi revient alors à défendre la morale, aujourd'hui attaquée de toutes parts.

Enfin, la foi n'est pas faite pour ici-bas, mais pour nous mettre en contact avec l'au-delà, reliant le temps présent à l'éternité de Dieu. Crue et vécue, elle est appelée à être chantée, à devenir louange pour notre Dieu sauveur. L'adage est connu : la loi de la foi est la loi de la prière, *lex orandi lex credendi*. En effet, la foi est finalisée par la participation de l'Église terrestre à la louange éternelle de Dieu dans le Ciel : *Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction* (Ap 5, 12). En ce dernier sens, le Pape confirme ses frères dans la foi en étant le gardien de la liturgie.

Telles sont les trois missions fondamentales du Pape, celles sur lesquelles se juge tout pontificat, celui de François comme celui de saint Pie X, d'un Léon XIV comme d'un Léon XIII.

Notes

1 - L'évangile aime à parler de Pierre quand il s'agit de celui sur qui sera fondée l'Église ; il mentionne alors sa fonction. À l'inverse, il le nomme souvent Simon pour désigner l'homme, fragile comme tout homme, qui revêt cette fonction.

2 - Cf. Amos, 9, 8-9 : *Voici que les yeux de Yahvé sont sur le royaume pécheur : je le détruirai de dessus la face de la terre ; toutefois, je ne détruirai pas entièrement la maison de Jacob. Car voici que je vais donner des ordres, et je secouerai la maison de Jacob parmi toutes les nations, comme on secoue le blé avec le crible....*

3 - Magnifique opposition entre la violence des moyens qu'emploiera le démon d'une part, et la toute-puissance du Christ d'autre part.

Gardien de la foi

Parce que l'enseignement divin et l'agir salvifique du Verbe incarné sont le fondement de notre retour à Dieu, toujours le démon a tenté de les corrompre. Déjà les apôtres dénonçaient les premiers fossoyeurs de l'Évangile, et plus encore la propension des premiers chrétiens à les suivre : *Je m'étonne que si vite vous vous laissiez détourner de celui qui vous a appelés en la grâce de Jésus-Christ, pour passer à une autre Évangile : non qu'il y en ait un autre ; seulement il y a des gens qui vous troublent parce qu'ils*

veulent changer l'Évangile du Christ. Mais quand nous-mêmes, ou quand un ange venu du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème ! Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure, si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! (Ga 1, 6-9).

Alors que la conception même de la foi s'est aujourd'hui corrompue dans l'Église de Dieu, alors que le primat est donné à la subjectivité au dépend de l'objectivité de Dieu – c'est l'un des drames de la nouvelle liberté religieuse – il importe plus que jamais de rappeler qui est Dieu, qui est Notre Seigneur Jésus-Christ, la nature du salut qu'Il nous a obtenu, et de là l'unicité de l'Église catholique, qui est le corps mystique du Christ. Il revient au Pape de nous rappeler non la supposée humilité de Dieu, mais celle de l'homme sans laquelle jamais celui-ci n'aura accès à Dieu. Il lui faut reprendre le cri de saint Michel dans le Ciel : *Qui est comme Dieu !* L'homme n'est rien sans Dieu, et moins que rien le pécheur sans Sauveur.

De tous ces chantres trompeurs qui professent une supposée dignité transcendante de l'homme, que même Dieu se devrait de respecter⁴, le Pape doit donc dire avec saint Paul : *Si quelqu'un enseigne des doctrines étrangères et ne s'attache pas aux paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ, à l'enseignement conforme à la piété, celui-là est un orgueilleux qui ne sait rien, qui a la maladie des recherches et des disputes de mots [...] discussions sans fin d'hommes pervers d'esprit, dépourvus de la vérité* (1 Tm 6, 3-5). C'est ainsi qu'il écartera le loup de la bergerie, qu'il rendra forte (confirmera) la foi de ses frères, face à ces sirènes trompeuses qui n'ont d'autre père que le Prince du mensonge.

Là est toute l'autorité du Pape en matière d'enseignement, là et seulement là : garder le dépôt de la foi. Le rappel infaillible du concile Vatican I le redit suffisamment : « Le saint Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, sous sa révélation, une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise aux apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. »

Dans sa fidélité à l'Église catholique, Mgr Lefebvre le soulignait : « *La vérité du dépôt de la foi n'appartient pas au pape. C'est un trésor qui est mis dans ses mains, lorsqu'il est nommé souverain pontife, successeur de Pierre, évêque de Rome et donc successeur de Pierre, il tient dans ses mains le trésor de la vérité qui a été enseignée pendant vingt siècles, et il doit le transmettre fidèlement et exactement à tous ceux auxquels il est chargé de parler et de communiquer la vérité de l'Évangile. Il n'est pas libre.* »

Et Mgr Lefebvre d'ajouter, face à tous ceux qui, en contradiction flagrante avec Vatican I, affirment sans vergogne que le dépôt de la foi n'est pas clos, mais évolue avec le temps⁵ : « *Il est inconcevable que ce qui a été enseigné pendant deux mille ans et qui est une part d'éternité, ne soit plus vrai aujourd'hui. C'est l'éternité qui nous a été enseignée. C'est Dieu éternel, c'est Jésus-Christ, Dieu éternel. Or, tout ce qui est fixé en Jésus-Christ est fixé dans l'éternité, et tout ce qui est fixé en Dieu est fixé pour l'éternité. Jamais on ne pourra changer le fait qu'il y ait la Trinité. Jamais on ne pourra changer le fait qu'il y ait l'œuvre rédemptrice de Notre-Seigneur Jésus-Christ par la Croix et par le sacrifice de la messe. Ce sont des choses éternelles qui appartiennent à l'éternité, qui appartiennent à Dieu. Comment quelqu'un ici-bas pourrait changer ces choses-là ? Quel est le pape qui se sentirait le droit de les modifier ? C'est impossible. Quand nous tenons le passé, nous tenons le présent et nous tenons l'avenir, parce qu'il est*

Notes

4 - C'est la thèse de la Déclaration *Dignitas infinita* du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, en date du 02/04/2024 ; cf. Pescadou n° 243 de mai 2024.

5 - Cf. par exemple J. Ratzinger (futur Benoît XVI) : « L'axiome de la fin de la Révélation avec la mort du dernier apôtre est un des principaux obstacles, à l'intérieur de la théologie catholique, qui empêchent la compréhension positive et historique du christianisme. En affirmant que la Révélation se termine avec la mort du dernier apôtre, on conçoit objectivement la Révélation comme un ensemble de doctrines que Dieu a communiquées à l'humanité. *Non seulement cette conception s'oppose à une pleine compréhension du développement historique du christianisme, mais elle est même en contradiction avec les données bibliques* » (Josef Ratzinger, *Natura e compito della teologia – Il teologo nella disputa contemporanea, storia e dogma*, Milan, Jaca Book, 2e éd., 2005, p. 119-120).

impossible, je dirais métaphysiquement, divinement impossible, de séparer le passé du présent et de l'avenir. Impossible, ou Dieu n'est plus Dieu ; ou Dieu n'est plus éternel, ou Dieu n'est plus immuable.⁶ »

Gardien de la morale

Si le chantier du dogme s'avère immense pour Léon XIV, plus colossal encore est celui de la morale : la première chose qui disparut avec Vatican II fut le confessionnal ! Et pour cause : depuis des décennies, on répète à l'envie que « Dieu nous aime d'un amour inconditionnel⁷ ». Outre le sophisme patent qui sera relevé dans un instant, soulignons la perspective subjectiviste de l'assertion. L'essentiel n'y est plus d'aimer Dieu en vérité – c'est pourtant le premier commandement – mais de se sentir aimé de lui ; le reste est comme relégué au second plan...

Le sophisme de cette phrase, des plus graves, est dévastateur en ses conséquences. Certes, Dieu est bienveillant envers tous, voulant le bien de tous et agissant en ce sens : *Il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, Il envoie sa pluie sur les justes et les injustes* (Mt 5, 45). Mais cette bienveillance, si elle demeure à sens unique, n'est pas encore amitié : elle réclame réciprocité. Aussi, s'il est vrai de dire que Dieu aime tous les hommes ici-bas d'un amour (sens large) de bienveillance, il est tout simplement faux de dire qu'Il aime inconditionnellement tous les hommes d'un amour d'amitié (sens strict). Sa pleine dilection ne va qu'à son Fils incarné (cf. Mt 17, 5), et n'en sont bénéficiaires que ceux qui sont unis dans le Christ Jésus : *Le Père vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti du Père* (Jn 16, 27). La condition est des plus claires : *parce*

que vous m'avez aimé et que vous avez cru. Sans cette condition, point d'amour de dilection du Père à notre endroit !

Voilà précisément ce qui n'est plus dit, et qui pourtant est le plus important. Car si Dieu aime tout homme inconditionnellement, *todos, todos, todos*, alors le péché n'a plus guère de réelle importance : *Qui suis-je pour juger ?* disait le pape François face au péché d'homosexualité. « Dieu aime tous les hommes inconditionnellement » : Une telle assertion est donc insupportable aux yeux de Dieu, comme le rappelait le prophète Malachie : *Vous avez fatigué Yahweh par vos paroles. Et vous dites : "En quoi l'avons-nous fatigué ?" En disant : "Quiconque fait le mal est bon aux yeux de Yahweh, en ces gens-là il prend plaisir !" (Mal 2, 17).*

De ce postulat erroné peuvent alors découler toutes sortes de dérives, que nous avons vu poindre avec les années. Les dernières en date sont la communion accordée aux divorcés remariés et la bénédiction des unions contre-nature. En bénissant ainsi les couples homosexuels tout en dénonçant l'homophobie⁸, on en vient même à appeler mal le bien, et bien le mal, jusqu'à s'attirer les malédictions divines proférées en Isaïe : *Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal, qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres, qui font ce qui est doux amer, et ce qui est amer doux ! (Is 5, 20).*

À l'aube de son pontificat, Léon XIV est face à un chantier aussi immense qu'urgent : rappeler les exigences de l'amour divin, sans lesquelles nul ne peut attirer sa complaisance.

Gardien de la liturgie

Une doctrine d'éternité qui n'est plus enseignée, la dignité de l'homme ayant comme détroné celle de Dieu ; une morale amputée de toute réelle gravité du péché ; comment la liturgie n'en serait pas gravement affectée ? La liturgie « traditionnelle » de la messe – disons plus simplement la liturgie catholique authentique – a quelque chose d'extraordinaire : nous y entrons pécheurs repentants, pour en ressortir l'âme grandie, car remplie de l'éternité même de Dieu. Pour nous être unis au sacrifice rédempteur et purificateur du Christ s'accomplissant sur l'autel, il nous a été donné, *par lui avec lui et en lui*, de nous unir effectivement à la louange éternelle

Notes

6 - Mgr Lefebvre, sermon du 18/09/1977 pour ses 30 ans d'épiscopat, in *Ecône, chaire de vérité*, p. 293.

7 - Cette affirmation se retrouve par exemple dans les tous premiers mots que le pape Léon XIV adressa au monde depuis la loggia au soir de son élection, et à nouveau dans son premier discours aux cardinaux.

8 – le mot « homophobie » est une arme verbale qu'il importe de désamorcer, en soulignant l'amalgame inadmissible qu'il pose entre le péché et le pécheur : pousser à la haine systématique des homosexuels est évidemment peccamineux, mais ne pas dénoncer l'homosexualité est tout aussi criminel.

que Dieu s'adresse à lui-même de toute éternité en son Verbe. Jour après jour, cette liturgie nous redresse, nous fait vivre ces réalités d'éternité que nous enseigne le dogme catholique ; elle purifie aussi nos actes et nous fortifie pour les rendre plus conformes à Notre Seigneur Jésus-Christ, de cette conformité réclamée par l'amour.

De tout cela, l'institution ecclésiale a fait fi. Elle préfère en ses « assemblées » inciter les hommes à « faire communion » ; elle le fait certes en chantant « les hauts faits de Dieu », mais amputés de l'essentiel. Du sacrifice du Christ se renouvelant chaque jour sur l'autel pour nous redresser chaque jour, on ne veut plus parler. De la sacralité on s'est également moqué ; ne retentit plus en ces cérémonies le cri d'adoration de saint Michel : *Qui est comme Dieu ?* On y chante plutôt l'homme, que Dieu a considéré digne de se tenir devant lui (Cf. Prière eucharistique II). Tout est dit. De ce chant d'amour repentant s'élevant jusqu'au trône de Dieu par la médiation du Christ immolé sur l'autel, de ce chant qui en ses divines harmonies rend vivantes et vivifiantes les vérités de notre foi, de chant donc, ils ont fait un champ de ruine.

Ce que le Christ attend du Pape en la matière pour confirmer ses frères dans la foi, ce n'est pas qu'il satisfasse les « demandes légitimes » de quelques fidèles attachés au rite de l'Église,

en élargissant quelque peu le champ des « autorisations » données à cette fin. Certains, repliés sur eux-mêmes et leur subjectivité, s'en contenteraient et clameraient d'autant la « sainteté » d'un tel Pape. Non ; ce que le Christ attend du Pape, et nous avec lui, c'est qu'avec prudence et fermeté, avec persévérance donc, il restaure la liturgie, qu'il remette à l'honneur le seul vrai culte rendu à Dieu, le seul capable de nourrir notre foi en la transformant en chant d'amour.

*

Le constat est là, accablant. Même pour le plus saint des Papes, « confirmer ses frères dans la foi » ne peut se faire aujourd'hui sans une assistance toute particulière du Saint-Esprit. Cette aide divine est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que le Pape est comme prisonnier, jusqu'en lui-même, de ces nouvelles idéologies. Mais de Pierre prisonnier, les Actes des Apôtres nous parlent : *Tandis que Pierre était ainsi gardé prisonnier, l'Église ne cessait d'adresser des prières pour lui à Dieu* (Ac 12, 5). En ce début de pontificat, puissions-nous tous vivre en fils de l'Église, priant sans relâche Dieu pour qu'Il fortifie Pierre, afin que ce dernier puisse efficacement confirmer ses frères dans la foi.

Abbé P. de LA ROCQUE

Avis du mois de juin

- Mardi 3 juin, à 20h00, cours d'introduction à l'Ancien Testament : les fêtes liturgiques de l'Ancien Testament.
- Samedi 7 juin, à 17h00, baptêmes d'adultes de Matthieu (Dan) SULTAN et Marianne CLAIS, suivis de la messe à 18h30. Il n'y aura donc pas les exercices habituels du 1^{er} samedi du mois en cette vigile de Pentecôte.
- **Attention !** le dimanche 8 juin, le parking du Château sera inaccessible, en raison de la Conférence des Nations Unies sur l'océan. Cette fermeture aux voitures comme aux piétons s'étend du 5 au 13 juin.
- Mercredi 4, vendredi 6 et samedi 7 sont des Quatre-Temps de Pentecôte, jours de jeûne et d'abstinence pour les (futurs) membres du Tiers-Ordre de la FSSPX. De même en est-il de la Vigile de la Pentecôte, 7 juin.
- Dimanche 15 juin à Cannes, profession de foi de Yoan MARTIN, Marie BRIOT et Domytille RENNY.
- Mardi 17 juin, à 20h00, cours d'exégèse : lecture approfondie de l'évangile de saint Jean.
- M. l'abbé de La Rocque sera absent du 20 au 27 juin, pour cause de retraite sacerdotale.
- Samedi 21 juin, récollection du Tiers-Ordre de la FSSPX (16h30). À la messe de 18h30, engagement dans le Tiers-Ordre de Geoffrey et Émilie DAUDÉ.
- Samedi 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique, chants folkloriques niçois sur la place sainte Claire avec le chœur Li Bramaire, à partir de 20h00.
- Dimanche 22, Fête-Dieu. À Cannes comme à Nice, procession dans les rues à l'issue de la messe de 10h00. À Nice, première communion de Diane DAUDÉ et Louise DONGU.
- Samedi 28 juin, dernière « réunion » des étudiants et jeunes Pro du Prieuré : marche montagne toute la journée, grillades en montagne le soir et nuit à la belle étoile. Lever avant l'aurore pour rejoindre les voitures et être à l'heure pour la messe dominicale. Les inscriptions se font sur le groupe WhatsApp des jeunes du Prieuré.

Explication de la messe : le *Memento* des morts

Le bienheureux Henri Suzo, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, fit un pacte avec un camarade, alors qu'il était étudiant à Cologne. Il fut décidé que le premier des deux qui décéderait, bénéficierait de messes dites par le survivant. Or, l'ami du bienheureux mourut rapidement. Seulement voilà : Henri Suzo, devenu prêtre, avait beaucoup de messes à dire. Il remplaça les messes pour son ami par des prières, des jeûnes, des mortifications. Était-ce suffisant ? Son ami lui apparut alors dans un état lamentable, et lui dit : « C'est ainsi que tu tiens parole, ô ami infidèle ? Ta prière n'est pas assez puissante pour me tirer de ces tortures ; il me faut le sang de Jésus Christ, qui est offert à la messe. Si tu avais tenu ta promesse, je serais déjà sorti de la prison de feu. » Le bienheureux Suzo raconta ce fait à son supérieur, qui lui conseilla de dire au plus vite des messes pour son ami. Ce dernier lui apparut alors une deuxième fois, peu après, pour lui annoncer sa délivrance et lui promettre son intercession au Ciel.

Nous avons pris le temps de raconter cette histoire car nous arrivons à l'explication du memento des morts. Le prêtre dit : « Souvenez-vous aussi Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes N. et N. qui nous ont précédés, marqués du signe de la foi, et qui dorment du sommeil de la paix. (Ici le prêtre se recueille un instant.) Pour ceux-là, Seigneur, et pour tous ceux qui reposent dans le Christ, nous implorons votre bonté : qu'ils entrent dans le séjour du bonheur, de la Lumière et de la paix. Par le même Christ notre Seigneur. Amen. » En récitant cette prière, le prêtre écarte les mains et les rejoint devant le visage, il baisse les yeux pour

se tenir dans le recueillement, et il prie mentalement pour les morts.

Il y a deux *Memento* à la messe : celui des vivants, avant la consécration, et donc celui des morts après la consécration. Les vivants sont invités avant la consécration à s'unir au prêtre pour offrir avec lui le sacrifice. Mais les morts ne peuvent plus offrir de sacrifice, ils ne peuvent que bénéficier du sacrifice une fois qu'il est accompli (par la double consécration) et offert à Dieu (par les trois prières qui suivent immédiatement la consécration).



1 Messe pour les défunts - Laroquebrou (Cantal)

Quand nous disons que nous prions pour les morts, précisons que nous prions pour les âmes du Purgatoire. La Sainte Écriture et la Tradition nous parlent de ce lieu. L'Ancien Testament rapporte que, sur des soldats morts de l'armée de Judas Maccabée – morts donc en défendant la vraie religion – on découvrit, cachés sous leurs habits, des idoles prises dans les temples. C'était une faute évidente. Mais Judas Maccabée vit aussi ce qu'ils avaient fait pour la vraie religion. Le texte sacré dit : *Il considérait qu'une grande miséricorde était réservée à ceux qui étaient morts dans la piété. C'est pourquoi, ayant recueilli d'une quête qu'il fit faire douze mille*

drachmes d'argent, il les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ces personnes qui étaient mortes pour la défense de la religion (2 M 12, 43).

Notre-Seigneur, dans l'Évangile, dit : *Si quelqu'un a parlé contre le Saint Esprit, il ne lui sera pas pardonné, ni dans ce monde, ni dans l'autre (Mt 12, 32).* Il y a donc des péchés rémissibles en l'autre vie. Or, ça n'est ni au Ciel, ni en Enfer. Ce ne peut donc être qu'en ce lieu que nous nommons Purgatoire.

Toujours dans le Nouveau Testament, saint Paul parle d'œuvres auxquelles se mêlent des imperfections. Celui qui les accomplit *sera sauvé, mais en passant comme par le feu* (1 Co 3, 15). C'est-à-dire qu'il n'entrera au Ciel qu'après avoir expié par le feu du Purgatoire les fautes qu'il a commises.

Saint Cyrille d'Alexandrie, au milieu du IV^e siècle, affirme : « Nous prions pour tous ceux qui sont sortis de ce monde dans notre communion, croyant que leurs âmes reçoivent un très grand soulagement des prières que l'on offre pour eux dans le saint et redoutable sacrifice de l'autel. » Saint Jean Chrysostome enseigne : « C'est une tradition qui vient des apôtres de faire mémoire des morts aux saints mystères. » On connaît aussi la recommandation de sainte Monique à son fils, saint Augustin, au moment de mourir : « Souvenez-vous de moi à l'autel du Seigneur. » Le concile de Trente enseigne qu'il y a plusieurs moyens efficaces de soulager les défunts, « mais le plus salubre est le saint sacrifice de la messe », parce que le prêtre et les assistants non seulement demandent miséricorde, mais offrent à Dieu une rançon très précieuse.

Monseigneur Lefebvre s'est évidemment fait l'écho de cette foi de l'Église : « La sainte messe est bien la continuation du sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ pour appliquer ses mérites aux âmes des vivants et des défunts. Les protestants n'y croient pas, et l'idée protestante de la messe a malheureusement pénétré dans les milieux catholiques et touché des prêtres catholiques. (...) La messe purifie les âmes qui sont au Purgatoire ; et comme elles ne peuvent plus mériter pour elles-mêmes, elles attendent nos prières et particulièrement la grande prière qu'est le saint sacrifice de la messe. »

Admirons la façon dont la prière du memento parle des défunts. Il est dit : « Ils nous ont précédés » ; nous avons donc l'espérance de les revoir. « Ils dorment du sommeil de la paix » : celui qui dort, doit se réveiller. Notre-Seigneur lui-même, annonçant la mort de Lazare, parle d'un sommeil : *Notre ami Lazare dort, mais je vais le réveiller. Ses disciples lui répondirent : Seigneur, s'il dort, il sera guéri. Or Jésus entendait parler de sa mort : mais eux croyaient qu'il parlait de dormir de sommeil. Jésus donc leur dit ouvertement : Lazare est mort* (Jn 11, 11-14).

Le *Memento* des défunts se poursuit en disant : « Accordez-leur, Seigneur, le lieu du bonheur, de la lumière et de la paix. » Si on souhaite aux défunts d'arriver dans un tel lieu, c'est qu'ils n'y sont pas. Au Purgatoire, ils subissent au contraire la peine du feu purificateur. Il est parlé d'un lieu de lumière, car les âmes du Purgatoire sont dans l'obscurité, elles ne voient pas Dieu et Notre-Seigneur, qui est « la lumière du monde ». Il est également parlé du lieu de la paix, car les défunts ne l'ont pas au Purgatoire, qui est un lieu de souffrances et d'angoisse.

Après cette prière, le prêtre s'incline vers la croix pour la conclusion : « Par le même Christ Notre Seigneur, ainsi soit-il. » En disant cela, le prêtre fait une inclination de la tête, comme le prévoit la rubrique, laquelle précise que le prêtre « joint les mains et incline la tête, disant... ». Or, l'inclination de la tête n'est prescrite habituellement qu'au nom de « Jésus », non quand seul le mot « Christ » apparaît. La raison de cette exception est symbolique : en mourant sur la croix, Jésus Christ inclina la tête, et son âme descendit aux limbes afin d'y consoler les âmes des justes et leur annoncer leur prochaine délivrance. L'inclination de la tête du prêtre à la messe rappelle ce souvenir : le prêtre la fait au moment où il prie pour les défunts, afin que la grâce expiatrice du sacrifice descende dans le Purgatoire pour en adoucir et abréger les souffrances.

N'oublions donc jamais de citer nos défunts à la messe, au Memento ; il faut les joindre à ceux que le prêtre recommande, pour qu'ils bénéficient du sacrifice qui est offert.

Nous terminerons par une remarque : que des messes soient dites un jour pour nous, quand nous serons morts, c'est bien ; mais assister à des messes de notre vivant, en réparation de nos péchés, c'est beaucoup mieux. Saint Anselme dit : « Une seule messe entendue par une personne pendant sa vie, lui est plus avantageuse qu'un grand nombre dites pour elle après sa mort. » Car sur terre, c'est le temps du mérite. On peut mériter un Ciel plus beau. C'est la raison pour laquelle, dans l'évangile du mercredi des cendres, Notre-Seigneur nous encourage à amasser des trésors dans le ciel (Mt 6,20).

Abbé V. GRAVE

Ephémérides - JUIN 2025

Le mois de juin est consacré au Sacré-Cœur ; tous les soirs, litanies du Sacré-Cœur après le chapelet de communauté

			NICE Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	CANNES Chapelle Saint François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	GRASSE chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Di 1	Dim. ap. l'Ascension	2° Cl	10h00	10h00	18h00
Lu 2	de la fiérie (St Marcellin)		18h30		
Ma 3	de la fiérie (Ste Clotilde)		18h30		
Me 4	St François Caracciolo		18h30		
Je 5	St Boniface		18h30		
Ve 6	St Norbert		17h30 : heure sainte 18h30 : messe	16h45 : heure sainte 18h00 : messe	
Sa 7	Vigile de la Pentecôte	1° Cl	17h00 : baptêmes d'adultes (Dan Sultan et Marianne Clais) 18h30 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : messe, suivie de la méditation	
Di 8	Fête de la Pentecôte	1° Cl	10h00	10h00	18h00
Lu 9	lundi de Pentecôte	1° Cl	18h30		
Ma 10	mardi de Pentecôte	1° Cl	18h30		
Me 11	Mercredi des Quatre-Temps	1° Cl	18h30		
Je 12	Jeudi de Pentecôte	1° Cl	18h30		
Ve 13	Vendredi des Quatre-Temps	1° Cl	18h30		
Sa 14	Samedi des Quatre-Temps	1° Cl	18h30	11h30 : messe	
Di 15	Fête de la Sainte Trinité	1° Cl	10h00	10h00 : messe et cérémonie de communions solennelles	18h00
Lu 16	de la fiérie		18h30		
Ma 17	St Grégoire Barbarigo		18h30		
Me 18	St Ephrem de Syrie		18h30		
Je 19	Fête du TSS (Fête-Dieu)	1° Cl	18h30		
Ve 20	de la fiérie (St Silvère)		18h30		
Sa 21	St Louis de Gonzague		16h30 : récollection 18h30 : messe avec engagement dans le TO de la FSSPX	18h00	
Di 22	Sol. de la Fête-Dieu		10h00 : messe (1ères communions), suivie de la procession du TSS	10h00 : messe, suivie le la procession du TSS	pas de messe
Lu 23	Vigile de St Jean-Baptiste		pas de messe ; communion à l'issue du chapelet de 18h00	Absence Ab. de La Rocque	
Ma 24	Nativité de St Jean Baptiste	1° Cl	18h30		
Me 25	St Guillaume		18h30		
Je 26	St Jean et St Paul		pas de messe ; communion à l'issue du chapelet de 18h00		
Ve 27	Fête du Sacré-Cœur de Jésus		17h30 : heure sainte ; 18h30 : messe chantée		
Sa 28	Vigile des Sts Pierre et Paul	2° Cl	18h30		
Di 29	Sts Pierre et Paul, apôtres	1° Cl	10h00	10h00	pas de messe
Lu 30	Commémoration de St Paul		18h30		